

LOGEMENT

SANTÉ

AIDES

ENSEIGNEMENT

Les corrigés du bac très vite sur ton mobile et sur internet

Voir mode d'emploi en page 4 et 5

L'étudiant rusé

BAC 2009

SOMMAIRE

«L'Étudiant Rusé» est une publication des Éditions EPICURE.



Responsable de publication : PTM Consultant
Rédaction : EPICURE — direction@editions-epicure.com
Direction artistique : Sébastien DEGLIAME — s.degliame@editions-epicure.com
Crédits Photos : DigitalVision, VEER, iStockPhoto, Sébastien DEGLIAME
Dépôt légal : juin 2009 – Tirage : 470 000 exemplaires – Impression : SAJIC

EPICURE et le logo EPICURE sont une marque déposée de PTM Consultant
PTM Consultant siège social: 1, rue du moulin — 02400 Nogentel
Tél. : 01 60 60 21 99 — Télécopie : 01 58 16 40 81 — Courriel : ptm.consultant@wanadoo.fr

Avec www.wapeduc.net



Tous les corrigés synthétiques sur ton mobile

Les résultats en live !



Dès la fin des épreuves, accède aux corrections !

Synthétiques sur mobile

connecte-toi à www.WapEduc.mobi et reçois les corrigés de tous les sujets juste après la fin des épreuves.

Intégrales sur le net

Sur www.operationbac.fr et sur www.bankexam.fr accède aux corrigés complets par série du Bac



Dès la publication des résultats, connais ton admission !

Dès maintenant, inscris-toi GRATUITEMENT sur OPERATIONBAC.FR et reçois ton résultat au bac sur ta boîte mail[1] ou directement sur le site !



Bonus : l'inscription sur operationbac.fr te permettra aussi de télécharger gratuitement le guide de tes études dans la filière de ton choix !

(1) Pour recevoir le résultat par mail, il faut donner votre numéro de candidat et d'INE au moment de votre inscription. L'envoi des résultats par mail, sera effectué dans un délais minimum de 4 heures après la transmission des résultats, ces derniers étant fournis directement par les académies, operationbac et les éditions Epicure déclinent toute responsabilité en cas d'erreur ou de retard.





Examens : Les 13 commandements

1. des nuits blanches pour combler des lacunes, avant tes examens, tu ne passeras pas ;
2. ce n'est point à 3 heures du matin ou 15 minutes avant l'épreuve que tu te lèveras ;
3. d'un repas complet et équilibré tu petit-déjeuneras ;
4. des réserves de chocolat en cas de creux tu t'autoriseras ;
5. mais les taches de chocolat sur ta copie et tomber dans les pommes tu banniras ;
6. pour passer un oral, ton apparence tu soigneras ;
7. toute la promo jupe-body réconfortera, mais point de lacunes ne comblera ;
8. tout le matériel nécessaire, et en rab, tu emmèneras ;
9. des modalités d'examen (documents autorisés, pauses pipi…) tu t'enquerras ;
10. jamais, au grand jamais, tu ne tricheras ;
11. jamais en retard les portes de l'amphi tu ne franchiras ;
12. dans un délai maximum d'un mois après adoption en conseil d'UFR, les dates d'examens la Faculté affichera ;
13. sur un désaccord concernant ta note, le professeur tu rencontreras, et le jury t'y aidera.



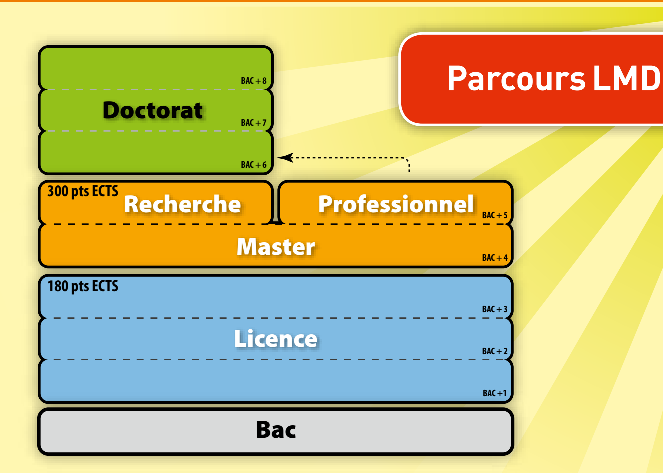
On reproche au système éducatif de ne pas suffisamment préparer les lycéens à devenir étudiants. Qu'à cela ne tienne, voici quelques clés pour mieux comprendre une machine d'apparence complexe, mais qui n'aura bientôt plus de secrets pour vous !

En France, toutes les universités et la plupart des écoles se sont mises aux normes LMD : licence (bac +3), master (bac +5) et doctorat (bac +8), d'où le nom LMD, ou encore 3-5-8. Objectif : permettre davantage de pluridisciplinarité dans les cursus et l'élaboration par l'étudiant d'un parcours adapté à ses aspirations, et surtout faciliter la mobilité internationale, puisque toutes les universités européennes ont adopté le schéma LMD.

Université & LMD

Le schéma LMD repose en effet sur un système de points, dit ECTS (European Credit Transfer System) qui, appliqué à tous les diplômes nationaux, permet de faire reconnaître son parcours partout en Europe.

Ainsi, la licence obtenue après trois années (L1, L2 et L3) est validée par l'obtention de 180 crédits ECTS (6 semestres de 30 points chacun) et le master par 120 ECTS (4 semestres de 30 points) après la licence, soit 300 crédits et 10 semestres au total pour un bac +5. À noter : le master se prépare en 2 ans, soit le master 1 et le master 2. Ce dernier se substitue aux anciens DESS (dorénavant master pro) et DEA (master recherche). Question : le master 2 reste-t-il sélectif comme l'étaient les DEA et



DESS ? En principe, non. La question s'est posée à l'occasion de la récente réforme des universités, mais les syndicats étudiants ont obtenu que le texte ne prévoie pas de sélection du M1 au M2. Toutefois, il est toujours conseillé de se préparer un bon dossier de M1 pour éviter les mauvaises surprises…

Licence généraliste ou licence pro ?

Dans le cadre de la réforme LMD, le paysage universitaire est aujourd'hui architecturé autour d'une dizaine de grands domaines de formation tels que le droit, la gestion, les lettres, les sciences humaines, les langues et la communication, les sciences, les STAPS (activités physiques et sportives) et les arts.

Une fois la licence décrochée, la poursuite est généralement la règle : soit en poursuivant le chemin tracé par la licence choisie dès la L1 (première année de licence), soit en réorientant son parcours, en se servant des options libres validées pendant trois ans, et qui vous auront ouvert les portes d'une licence différente de celle de départ mais dans le même grand domaine. Autre alternative après la L2, si la théorie vous fatigue et qu'il vous tarde de vous frotter au monde du travail, plus de 1 400 licences professionnelles (http://tinyurl.com/5syra9) proposent une formation opérationnelle assortie de 12 à 16 semaines de stages.

Le semestre d'orientation

Le premier semestre de la première année (L1), bien qu'à peine plus long qu'un trimestre, est dit semestre d'orientation, à l'issue duquel, en janvier généralement, il est possible de faire le point sur vos premiers mois à l'université, de rencontrer vos profs, et éventuellement de vous réorienter.

Si vous n'avez pas encore choisi...

Saviez-vous, bacheliers en puissance, que près de 30 % d'entre vous n'ont pas encore fait un choix définitif dans leur choix de poursuite d'études ? Si l'université telle que nous venons de la décrire ne vous dit rien, ou que l'école d'ingénieurs ou de commerce ne vous convient pas, il reste pas mal d'alternatives.

Ainsi les IUT, qui délivrent le DUT, et les STS, qui délivrent le BTS, proposent des études courtes (deux ans), un enseignement concret et une bonne insertion professionnelle, tout en ménageant la possibilité de poursuivre des études.

Les IUT proposent une quinzaine de spécialités dans le secteur secondaire (production) et une petite dizaine dans le secteur tertiaire (services) : tout est sur le site http://tinyurl.com/6e9ev6.

Fortes d'une centaine de spécialités (http://tinyurl.com/5ovn7m), dont une majorité dans le secteur de la production, les STS, publiques ou privées, offrent un large choix, avec davantage de formations dans le domaine commercial et dans des secteurs non ou peu couverts par les IUT (agriculture, tourisme).

Étudiant ou « super-lycéen »

Quant aux conditions d'études, elles sont sensiblement différentes dans les deux filières : l'IUT faisant partie de l'université, l'ambiance y est relativement « coulante » malgré une charge de travail importante, et l'on s'y sent véritablement étudiant. Les enseignants sont des maîtres de conférences, des professeurs d'université et des intervenants extérieurs. Dans les STS, organisées essentiellement dans les lycées, on se sent parfois davantage un « super-lycéen » qu'un jeune étudiant. La discipline est plus stricte qu'en IUT, et les profs sont souvent les mêmes qu'au lycée, bien que beaucoup d'interve-

nants soient aussi des professionnels. Dans les deux cas cependant, les formations sont sérieuses et assurent généralement de bonnes perspectives d'insertion professionnelle.

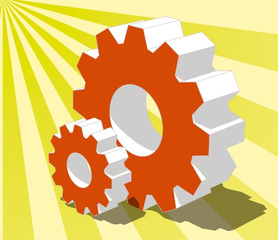
Deux tiers des diplômés d'IUT et un gros quart des diplômés de STS – avec d'importantes variations selon les spécialités – poursuivent leurs études. Les licences pro accueillent beaucoup de diplômés de DUT, mais ces derniers peuvent aussi tenter leur chance en admission parallèle dans des écoles de commerce ou d'ingénieurs.

Enfin, il existe aussi un mode d'études alternatif qui fait son chemin : les études par correspondance. Mais pour en savoir plus, il faudra attendre la page 15…

Les droits d'inscription

En 2008-2009, les droits à acquitter lors de l'inscription à l'université étaient de 169 € pour une des trois années du cursus licence et 226 € pour une des deux années du cursus master. En principe, aucun autre droit ne peut vous être imposé à l'exception de la médecine préventive (autour de 5 €) et de la cotisation à la sécurité sociale étudiante (195 €). Toutefois, si vous avez moins de 20 ans, vous en êtes exonéré, voire même au-delà selon la profession de vos parents. À cette cotisation il faut éventuellement rajouter une adhésion à une mutuelle étudiante pour bénéficier de garanties santé complémentaires.





AES : Administration économique et sociale

BTS : Brevet de technicien supérieur (bac +2)

BTSA : Brevet de technicien supérieur agroalimentaire

CAPES : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire

CCI : Chambres de commerce et d'industrie

DUT : Diplôme universitaire de technologie (bac +2)

CFA : Centre de formation d'apprentis

CIO : Centre d'information et d'orientation

CPGE : Classes préparatoires aux grandes écoles

CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires

ECTS : European credit transfer system

IUFM : Institut universitaire de formation des maîtres

IUT : Institut universitaire de technologie

IUP : Institut universitaire professionnalisé (bac +5)

LEA : Langues étrangères appliquées

LMD : Licence-Master-Doctorat

SIOU : Service d'information et d'orientation universitaire

STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

STS : Section de technicien supérieur

UFR : Unité de formation et de recherche. Mais on dit « fac ».

Comment ça marche ?
INSCRIPTION À LA FAC



3 étapes :
I - Pré-inscription
II - Prise de rendez-vous
III - Inscription administrative

PRE-INSCRIPTION

1 Les futurs bacheliers doivent obligatoirement se pré-inscrire et imprimer leur dossier d'inscription (date variable selon les établissements).

➜ Il est nécessaire, pour cela, de saisir le numéro BEA qui figure sur la convocation ou le relevé de notes des épreuves de français ou du baccalauréat.

➜ Si vous n'avez pas de numéro BEA, un numéro provisoire vous sera attribué par le Service de Scolarité Générale.

➜ Le numéro BEA ou numéro INE sera votre identifiant dans l'enseignement supérieur.

Vous deviez vous préinscrire sur le site www.admission-postbac.fr du 20 janvier au 25 mars. Si vous ne vous êtes pas pré-inscrit avant le 25 mars, vous pouvez quand même saisir votre dossier sur www.admission-postbac.fr jusqu'au 16 juin. Vous devrez retourner sur les sites des universités à partir du 17 juin pour saisir vos vœux d'inscription.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

2 Entre le 7 et le 25 juillet – (variable selon les universités), après résultat favorable du baccalauréat, vous devrez vous connecter à nouveau pour confirmer l'obtention de votre diplôme et prendre rendez-vous pour procéder à votre inscription administrative :

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

3 Le jour de votre rendez-vous, entre le 7 et le 25 juillet, vous vous présenterez à l'adresse indiquée lors de votre prise de rendez-vous, muni de votre dossier d'inscription. Votre dossier devra être dûment renseigné, signé et accompagné de votre paiement et des pièces justificatives demandées. ■

Les plans pour se loger

Obligé de partir de chez vos parents pour étudier ?

C'est une décision généralement agréable à prendre mais il faut alors penser à 15 milliards de choses simultanément :



➡ Quel budget prévoir, quelles formules de logement envisager, comment organiser vos déplacements à moindre coût, quelles sont les obligations administratives et quelles aides financières pouvez-vous obtenir?

➡ Pour y voir plus clair : le tout nouveau site www.partir-etudier.fr vous apporte des solutions adaptées à chacun : des milliers d'adresses de résidences universitaires, privées ou sociales, des conseils individuels, des liens utiles, et le calcul interactif de votre budget étudiant pour toute l'année universitaire.

➡ Le site offre un pilotage personnalisé par rapport à votre propre situation : en renseignant les caractéristiques de votre future année d'étude, vous obtiendrez des conseils sur mesure et des solutions immédiates pour chacune des étapes importante pour l'installation dans votre nouvelle vi(ll)e.

www.partir-etudier.fr

Véritable accompagnateur individuel de votre mobilité sur tout le territoire français.



La recherche du premier logement est toujours la plus difficile car vous partez en général à l'aveuglette, souvent dans une ville que vous ne connaissez pas.

En général **les bons plans se refilent par le bouche à oreille** entre étudiants déjà dans le système. Tous les guides pratiques vous enverront vers les mêmes organismes ou les mêmes journaux.
Sachez que parmi **les pièges du novice les plus classiques** on trouve :

➡ **Les petites annonces des journaux** qui vous envoient le plus souvent sur des agences.

➡ Les déplacements à l'autre bout de la ville pour rien parce qu'on n'a pas osé demander suffisamment de précisions par téléphone.

➡ Les réserves financières insuffisantes pour assumer d'un coup **la caution**, le premier mois de loyer et la commission de l'agence.

➡ L'agence qui demande une caution de vos parents qui sont à 500 km d'ici.



➡ **La visite pour l'état des lieux** que l'on vous fait à fond la caisse et que vous n'osez pas interrompre pour indiquer une défectuosité.

Coloc' : je te hais !

Vous avez galéré ensemble pour trouver **l'appart de vos rêves.** Vous avez imaginé une vie commune pleine de fêtes, d'échanges, d'entente… Cela devait être le grand amour, ce sera une guerre de tranchées impitoyable où les mesquineries rivaliseront avec la paranoïa. Qui craquera en premier ?

➡ Tout commencera par une remarque anodine. Il faudra y faire attention. Cela voudra dire que, sans que vous vous en soyez aperçu, votre coloc' se tape tout seul les poubelles, la vaisselle ou encore le nettoyage des

Les plans pour se loger

toilettes depuis un mois. Réagissez de suite !

➡ **La soirée de rentrée** avec vos potes a fait quelques dégâts… La moquette, un verre cassé, le frigo pillé… Mais bon, si on ne peut plus s'amuser… Des excuses sur le champ et un nettoyage impeccable permettront peut-être de récupérer le coup. À l'avenir, prévenez votre coloc' à l'avance et surtout, intégrez-le dans votre groupe d'amis !

➡ **La bouffe est source de problèmes.** Quel que soit votre degré d'entente, achetez-la séparément et tenez-vous à ne manger que ce qui vous appartient. Cela ne vous empêchera pas de dîner ensemble, et de l'inviter à partager vos pâtes !

➡ Nous avons tous un degré de tolérance différent à la saleté. Parlez-en et, si nécessaire, mettez en place des tours de nettoyage.

➡ Le soir, demandez à vos amis de ne pas trop passer à l'improviste. De même, questionnez votre coloc', si vous ne faites pas les mêmes études, sur la date de ses partiels et les jours où il doit se lever tôt. Et faites-en bon usage !

➡ Les traces de son dentifrice sur le lavabo vous énervent un peu plus chaque jour ? Dites-lui avec humour, il vous répondra alors qu'il a beaucoup de mal avec votre copain Bob ou bien la boîte de thon ouverte depuis deux semaines dans le frigo…

➡ **Votre cœur solitaire** ne peut plus supporter les rires étouffés et les bruits de l'amour émanant de sa chambre.

➡ En plus, le matin, la salle de bain reste verrouillée pendant 40 minutes ! Nous sommes d'accord avec vous, là, c'est insupportable !

On pourrait continuer comme ça pendant longtemps.
Retenez que seuls le dialogue, une bonne dose d'humour et de tolérance permettront de décoincer la situation.

Retenez également que vivre à plusieurs constitue **une très bonne expérience.**

Texte issu du Guide REFLEXE, le guide 100 % Étudiant.

Financer mes études



À ce stade de votre parcours, votre demande de bourse est déjà dans les tuyaux. Ou alors il faudra attendre l'année prochaine. Mais il existe d'autres possibilités de financer ses études ou de faire face à des coups durs.

Le prêt étudiant garanti par l'État

Afin de permettre aux étudiants de diversifier les sources de financement de leur vie étudiante, l'Etat a créé un fonds de garantie « prêts étudiants ». Grâce à cette garantie, certaines banques peuvent accorder un prêt d'un montant maximum de 15 000 euros à tous les étudiants de moins de 28 ans, français ou ressortissant de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, sans conditions de ressources, sans caution parentale ou d'un tiers. La possibilité de remboursement différé (partiel ou total) après l'obtention du diplôme est également laissée au choix de l'étudiant emprunteur. Les taux d'intérêt et modalités de prêt sont variables selon les organismes bancaires (v. aussi p. 23)

Les allocations pour la diversité dans la fonction publique

Des allocations sont attribuées aux étudiants préparant un ou plusieurs



concours de la fonction publique, notamment les inscrits dans les instituts de préparation à l'administration générale (IPAG) et les centres de préparation à l'administration (CPAG) ou ceux qui s'engagent à suivre une préparation

Financer mes études

mise en place à cet effet par des écoles du service public ou des employeurs publics. Ces allocations sont attribuées par les préfets dans le cadre d'un contingent régional.

L'aide au mérite

Cette aide s'ajoutant à la bourse sur critères sociaux et qui est versée sur 9 mois, est accordée :

- aux élèves de terminale futurs boursiers sur critères sociaux ayant obtenu le baccalauréat avec mention Très bien, quelle que soit la formation supérieure envisagée,
- aux étudiants boursiers figurant sur la liste des « lauréats » de la fin de la licence proposés par les établissements d'enseignement supérieur.

Une fois connus en juillet les résultats des examens, L'élève ou l'étudiant n'a aucune démarche à faire pour obtenir la bourse de mérite. Ce sont les rectorats et les établissements d'enseignement qui transmettent directement aux CROUS les listes des bénéficiaires. Montant indicatif pour 2008-2009 : 1 800 €. Les aides au mérite sont attribuées pour une année universitaire et peuvent être renouvelées chaque année jusqu'au niveau d'études correspondant au concours ou cursus envisagé.

L'inscription et l'assiduité aux cours, travaux pratiques ou dirigés, stages obligatoires sont vérifiées ainsi que les conditions de scolarité applicables aux boursiers sur critères sociaux.

L'aide à la mobilité internationale

Si pendant l'année vous devez poursuivre une partie de vos études à l'étranger, vous pouvez demander une aide supplémentaire pour faire face aux frais de voyage et de séjour.
Cette aide s'adresse aux étudiants sur critères sociaux effectuant entre 2 et 9 mois d'études à l'étranger dans le cadre de leur cursus universitaire.
Vous devrez retirer un dossier auprès du service des relations internationales de votre université. Montant indicatif pour l'année 2008-2009 : 400 € par mois.

En cas de pépin

Au cas où, sachez également que des aides sont destinées aux étudiants qui ne bénéficient pas d'une bourse sur critères sociaux et rencontrent, pendant l'année universitaire, des difficultés particulières (rupture familiale, indépendance familiale avérée…).

Un dossier peut être retiré auprès de votre CROUS tout au long de l'année.

Les aides des collectivités locales

Les régions, les départements ou les villes apportent souvent des aides financières aux étudiants issus de leur territoire. Les formes de ces aides (bourses, prêts d'honneur, aides d'urgence…) et les modalités d'attribution sont très variables (sur critères sociaux, en fonction de la filière de formation, du niveau, du projet d'études ou de la destination pour un stage à l'étranger…).
Se renseigner directement auprès de chaque collectivité pour connaître précisément les calendriers et les démarches.
Les banques proposent également à certains étudiants des prêts à des taux intéressants. Les mutuelles étudiantes sont par ailleurs liées à des établissements bancaires par des conventions qui permettent à leurs adhérents de bénéficier de prêts à taux réduit.



Ayez le réflexe CAF



Côté logement, les caisses d'allocations familiales proposent différentes formes d'aide au logement (ALS, ALF et APL).
Elles varieront en fonction de votre situation familiale, de vos ressources et du montant de votre loyer. Pour éviter les files d'attente, connectez-vous sur www.caf.fr, le site de la Caisse d'allocations familiales : vous y obtiendrez toutes les infos dont vous avez besoin, et vous pourrez remplir votre demande en ligne.

Enfin, pour financer les dépenses quotidiennes, le job étudiant est une bonne solution. Mais si combiner études et travail est une expérience enrichissante, il faut toutefois prendre garde à ne pas se laisser submerger. Trop d'heures de travail, des horaires difficiles, peuvent mener à l'échec scolaire : faites passer les études avant tout !

PARIS
39 avenue Georges-Bernanos – 75231 Paris cedex 05 – 01 40 51 36 00
www.crous-paris.fr

AIX-MARSEILLE
31 avenue Jules Ferry – 13621 Aix-en-Provence cedex 1 – 04 42 16 13 13
www.crous-aix-marseille.com.fr

BESANCON
38 avenue de l'Observatoire – BP 31021 – 25001 Besançon cedex 3 – 03 81 48 46 03
www.crous-besancon.fr

BORDEAUX
18 rue du Hamel – 33033 Bordeaux cedex – 05 56 33 92 00
www.crous-bordeaux.fr

CAEN
23 avenue de Bruxelles – BP 85153 – 14070 Caen cedex 5 – 02 31 56 63 00
www.unicaen.fr/unicaen/crous

CLERMONT-FERRAND
25 rue Etienne Dolet – 63037 Clermont-Ferrand cedex 1 – 04 73 34 44 00
www.crous-clermont.fr

DIJON
3 rue du Docteur Maret – 21000 Dijon – 03 80 40 40 40
http://crous-dijon.cnous.fr

GRENOBLE
5, rue d'Arsonval – BP187 – 38019 Grenoble cedex – 825 001 049
www.crous-grenoble.fr

LILLE
74 rue de Cambrai – 59043 Lille cedex – 03 20 88 66 00
www.crous-lille.fr

LYON
59 rue de la Madeleine – 69365 Lyon cedex 07 – 04 72 80 17 70
www.crous-lyon.fr

MONTPELLIER
2 rue Monteil – BP 5053 – 34033 Montpellier cedex 1 – 04 67 41 50 00
http://195.83.178.2

NANCY-METZ
75 rue de Laxou – 54042 Nancy cedex – 03 83 91 88 00
www.crous-nancy-metz.fr

POITIERS
15, rue Guillaume VII Le Troubadour – BP 629 – 86022 Poitiers cedex – 05 49 60 88 00
www.crous-poitiers.fr

RENNES
7 place Hoche – CS 26428 – 35064 Rennes cedex – 02 99 84 31 31
www.crous-rennes.fr

STRASBOURG
1 quai du Maire Dietrich – BP 50168 – 67004 Strasbourg cedex – 03 88 21 28 00
http://crous-strasbourg.cnous.fr

TOULOUSE
58 rue du Taur – BP 7096 – 31070 Toulouse cedex 7 – 05 61 12 54 00
http://www.crous-toulouse.fr

NANTES
2 boulevard Guy Mollet – BP 52213 – 44322 Nantes cedex 03 – 02 40 37 13 13
www.crous-nantes.fr

ORLEANS-TOURS
17 avenue Dauphine – 45072 Orléans cedex 2 – 02 38 22 61 61
www.crous-orleans-tours.fr

REIMS
34 boulevard Henry Vasnier – BP 2751 – 51063 Reims cedex – 03 26 50 59 00
www.crous-reims.fr

AMIENS
25 rue Saint Leu – BP 541 – 80005 Amiens cedex – 03 22 71 24 00
www.crous-amiens.fr

ROUEN
3 rue d'Herbouville – 76042 Rouen cedex 1 – 02 32 08 50 00
http://crous.crihan.fr

LIMOGES
39G rue Camille Guérin – BP 93630 – 87036 Limoges cedex 1 – 05 55 43 17 00
www.crous-limoges.fr

NICE
18 avenue des Fleurs – 06050 Nice cedex 1 – 04 92 15 50 50
www.crous-nice.fr

CRETEIL
70 avenue du Général de Gaulle – 94010 Créteil cedex – 01 45 17 06 60
www.crous-creteil.fr

VERSAILLES
145bis boulevard de la Reine – 78000 Versailles cedex – 01 39 24 52 00
www.crous-versailles.fr

CORSE
7, avenue Jean Nicoli – BP 55 – 20250 Corte – 04 95 45 30 00
www.crous-corse.fr

Le prêt bancaire en général

- Repose sur une relation contractuelle entre deux parties : le prêteur et l'emprunteur.
- Le banquier octroie au particulier une somme d'argent (le capital emprunté) que ce dernier s'engage à rembourser sur une durée et à un taux fixés à la signature du contrat.
- La souscription du crédit implique nécessairement l'ouverture d'un compte-courant sur lequel seront prélevées et d'autres charges, dont les remboursements de crédit, et seront versées des ressources (salaire, aides…).

Le prêt études

- Il est accordé aux étudiants/apprentis pour financer les frais de scolarité et de vie.
- Son montant est fonction des besoins réels de l'étudiant et est fixé à la signature du prêt. L'étudiant peut débloquer ce montant par fraction (ex : par année d'études).
- Les garanties : la caution d'un proche peut être demandée du fait de l'absence/l'insuffisance de revenus de l'étudiant. Il s'agit d'un acte juridique engageant la personne qui la signe



(proche) à rembourser les échéances de l'étudiant s'il ne les paie plus.

- Le remboursement s'effectue généralement tous les mois. On parle alors de mensualités.
- Dans la grande majorité des cas, la mensualité est constante (on rembourse donc tous les mois le même montant).
- La mensualité comprend le remboursement du capital (l'argent prêté par la banque), le coût du service rendu par la banque (le taux d'intérêt), le coût de l'assurance emprunteur décès/invalidité totale.
- Le remboursement peut s'effectuer dès le déblocage des fonds ou après une période donnée (dite fran-

chise ou différé). Le différé ne porte généralement que sur le capital c'est-à-dire qu'au cours des 1res années, on ne paie que les intérêts et l'assurance (ses échéances seront donc plus faibles les 1res années). Ce n'est qu'après cette période de différé qu'on va commencer à rembourser le capital emprunté. Les échéances seront à ce moment-là plus élevées.

➡ Habituellement, la durée du différé correspond à celle des études.

➡ Deux taux sont importants à connaître en termes de crédit le taux servant à calculer les intérêts (taux nominal) et le TAEG (taux annuel effectif global) qui intègre les intérêts et l'ensemble des frais annexes. Le TAEG est le seul taux pertinent pour comparer les offres entre les établissements de crédit.
La banque indique aussi le coût total du crédit la différence entre tout ce que vous remboursez (capital, intérêts, frais, assurances) et le capital prêté.

➡ Les justificatifs à apporter à la banque : une pièce d'identité, un justificatif de domicile, un certificat de scolarité, une quittance de loyer (si le prêt sert à payer les loyers).

Suivez votre budget régulièrement

Ne tardez jamais à contacter votre banquier si vous constatez un déséquilibre dans la gestion de vos comptes.

Honorez vos factures selon les délais impartis afin d'éviter de vous voir appliquer des majorations, des mises en demeure, la visite surprise d'un huissier…

Et si vous le pouvez, essayer de mettre un peu d'argent de côté de manière régulière, de façon à pouvoir pallier des dépenses imprévues.



Les sites utiles

L'emploi

Pour trouver un job, ou un stage, un emploi, des conseils pour réussir son CV et sa lettre de motivation, les questions préférées des recruteurs…
Keljob : www.keljob.fr
L'apprenti : www.lapprenti.com
APEC : www.apec.fr
ANPE : www.anpe.fr

Sites institutionnels

Ministère de l'éducation nationale : www.education.gouv.fr
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : www.recherche.gouv.fr

Logement

www.logement.gouv.fr
Caisse d'allocation familiale : www.caf.fr
www.loca-pass.com (aide au logement)

Santé

L'assurance maladie en ligne : www.ameli.fr (site de l'assurance maladie. Vous trouverez tout ce qui concerne vos droits démarches et les formulaires de sécu)
Sécurité sociale : www.securite-sociale.fr

Autres sites

Centre national des œuvres universitaire et scolaires : www.cnous.fr
Conférence des grandes écoles : www.cge.asso.fr



L'agenda des festivals rock

Dans un festival, on rencontre des gens, on écoute de la bonne musique, on mange de bons sandwichs pas gras du tout (hum...), on se frotte au gros son et au pogo, ou on reste allongé dans l'herbe à siroter un jus de fruit bio. Depuis 1969 et Woodstock, les festivals ont la cote. En 2009, voici le programme des festivités rock and roll !

JUIN

Skabazac (Onet-le-Château, Aveyron)	**12 et 13 juin**	Debout sur le Zinc, Grand Corps Malade, Babylon Circus, Gojira, Tricky, Ghinzu, Patrice, Birdy Nam Nam, Suicidal Tendencies…
Les Siestes électroniques (Toulouse)	**Du 25 au 28 juin**	Alva Noto, Ariel Pink, Koze, Étienne Jaumet, Prosumer, Dominique Leone...
Le Rock dans tous ses états (Évreux, Eure)	**26 et 27 juin**	Tryo, Fishbone, The Inspector Cluzo, Ghinzu, Java, Yeah Yeah Yeahs...
Solidays (Boulogne-Billancourt)	**Du 26 au 28 juin**	NTM, The Do, Sinsemilia, Stuck in the Sound, South Central, Bénabar, Friendly Fires, Wampas...
Furia Sound Festival (Cergy-Pontoise)	**27 et 28 juin**	Gossip, Arthur H, Anis, Thomas Dutronc, Abd Al Malik, Steel Pulse, Suicidal Tendencies...

JUILLET

Main Square Festival (Arras, Pas-de-Calais)	**Du 2 au 5 juillet**	Coldplay, Placebo, Lenny Kravitz, Moby, Franz Ferdinand, Katy Perry, Lily Allen, Ghinzu, Gossip, Kaiser Chiefs…
Les Eurockéennes de Belfort	**Du 3 au 5 juillet**	Pete Doherty, Slipknot, NTM, Prodigy, The Ting Tings…
Festival Beauregard (Calvados)	**3 et 4 juillet**	Pete Doherty, Cocoon, Arthur H, Charlie Winston, Tahiti 81, Jason Mraz, BB Brunes, Gossip...
Festival de Nîmes (Gard)	**Du 7 au 24 juillet**	Metallica, Alela Diane, Jason Mraz, Franz Ferdinand, Ayo, Seal, Prodigy, Benabar...
Pause Guitare (Albi)	**Du 8 au 11 juillet**	Anaïs, Julien Doré, Izïa, Tryo, Yves Duteil, Ayo, Arthur H, Benabar, Debout sur le Zinc…
Les Déferlantes d'Argelès/Mer	**Du 8 au 14 juillet**	Anis, Ayo, Thomas Dutronc, Trust, Julien Doré, The Do, Duffy, Simple Minds...
Le festival des Aulnes Rouges (Saint-Martin-de-Crau, Bouches-du-Rhône)	**10 et 11 juillet**	Raoul Petite, Charlélie Couture, Blérots de Ravel, La Maison Tellier...
Garden Nef Party (Angoulême, Charente)	**17 et 18 juillet**	Franz Ferdinand, The Jim Jones Revue, Gossip, TV on the radio, Cold war kids…
Festival des Vieilles Charrues (Carhaix, Finistère)	**Du 16 au 19 juillet**	Bruce Springsteen and the E-Street Band, Fiction Plane, Lenny Kravitz, Moby, Renan Luce, The Ting Tings…
Hell Fest (Clisson, Loire-Atlantique)	**Du 19 au 21 juillet**	Motley Crüe, Anthrax, Machine Head, Manowar, Nashville Pussy, Heaven and Hell, The Misfits, Wasp, Down, Marylin Manson, Europe…

AOÛT

Rock en Stock (Étaples, Pas-de-Calais)	**31 juillet et 1er août**	Wampas, Tagada Jones, Black Bomb A, Café Bertrand, The Meeting Room, Trust, Gojira...
Festival du Bout du monde (Presqu'île de Crozon, Finistère)	**Du 31 juillet au 2 août**	Tryo, Marianne Faithfull, Caravan Palace, Thomas Fersen, Ayo...
Festival Rock and Roll Montesquiou (Gers)	**21 et 22 août**	Semi Playback, La position du tireur couché, Krista Muir...
La Ferme du Rock (Saint-Leu, Oise)	**22 août**	Les Fatals Picards, M. Le Directeur, Yoni, Newborn, Needles, Fez...
Festival Couvre Feu (Corpsept, Loire-Atlantique)	**Du 21 au 23 août**	Cirkus, Babylon Circus, La Casa, Dub Inc, MAP...7...
Strange Festival (Chatillon, Loire)	**28 et 29 août**	Mass Hysteria, La Phaze, Caravan Palace, Inspector Cluzo, Juno Reactor...
Rock en Seine (Paris)	**Du 28 au 30 août**	Faith No More, Oasis, MGMT, Offspring, Eagles of Death Metal, Prodigy, Amy McDonald…

AILLEURS EN EUROPE

Download Festival (Donington, Angleterre)	**Du 12 au 14 juin**	ZZ Top, Def Leppard, Korn, Motley Crüe, Prodigy, Slipknot, Whitesnake, Limp Bizkit...
Festival de l'île de Wight (Angleterre)	**Du 12 au 14 juin**	Neil Young, Prodigy, The Ting Tings, The Zombies, Stéréophonics, Pixies, Simple Minds...
Bilbao BBK Live (Bilbao, Espagne)	**Du 9 au 11 juillet**	Depeche Mode, Chris Cornell, Babyshambles, Supergrass, Placebo, Primal Scream, Basement Jaxx...
Sziget Festival (Budapest, Hongrie)	**Du 11 au 17 août**	Offspring, Fat Boy Slim, The Ting Tings, Backyard Babies, Birdy Nam Nam, Calexico, Ska P...
Montreux Jazz Festival (Suisse)	**Du 3 au 18 juillet**	Alice Cooper, Alela Diane, B.B. King, Black Eyed Peas, Bloc Party, Donna Summer, George Benson, Jeff Beck, John Fogerty, Marianne Faithfull, Marcus Miller, Natural 7...
Benicassim FIB 2009	**Du 16 au 19 juillet**	King of Leon, Oasis, The Killers, Peaches, Franz Ferdinand, Lily Allen, Friendly Fires, Maximo Park, TV on the radio, Paul Weller, The Walkmen, Jets...

Les festivals sur le web

http://leguidedesfestivals.com
www.infoconcert.com
www.festival-en-france.com
www.festivalsrock.com

La Sécurité sociale étudiante



L'État a délégué aux mutuelles étudiantes la gestion de la sécurité sociale des étudiants. C'est pourquoi, au moment de votre inscription, vous devez choisir la mutuelle qui gérera vos remboursements de soins

La Sécurité sociale étudiante sert à rembourser une partie de vos frais de santé. Sauf exceptions, dès votre entrée dans l'enseignement supérieur, vous allez bénéficier de votre propre Sécurité sociale et ne serez plus rattachés à celle de vos parents. Vous devrez ainsi choisir un centre payeur qui se substitue à la sécurité sociale (en général une mutuelle étudiante) et apprendre à gérer vous-même vos dépenses de santé.

L'inscription

L'inscription à la Sécurité sociale étudiante est une obligation dès que l'on devient étudiant, mais elle peut être payante ou non :

- à partir de 16 ans, l'inscription dans l'enseignement supérieur entraîne obligatoirement et sans frais l'affiliation à la Sécurité sociale étudiante.
- dès 20 ans, votre affiliation devient payante (195 € en 2008-2009). La cotisation fait partie des frais perçus lors de votre inscription dans l'enseignement supérieur.

Remarque importante :
si vous êtes boursier, vous êtes dispensé(e) de cotisation sécu.

Dispenses d'affiliation

Vous pouvez aussi être dispensé(e) d'affiliation à la Sécurité sociale étudiante selon la profession de vos parents : artisans, commerçants, professions libérales, militaires, frontaliers, EDF-GDF, mines, cultes, Opéra, Comédie française, RATP, CCI de Paris, salariés de la Banque de France, salariés de la Marine marchande, SNCF, Unesco, ONU, ambassades, Assemblée nationale… Renseignez-vous auprès de ces organismes pour une information plus complète.

Comment ça marche ?

1 En plus de choisir un organisme pour vos remboursements « sécu », vous devez aussi avoir souscrit une complémentaire santé si vous voulez être couvert à 100 %. Exemple : la consultation chez un médecin généraliste coûte 22 €. La part de remboursement de la sécu est de 70 % (15 €) que

La Sécurité sociale étudiante

l'organisme choisi, en tant que centre payeur, vous remboursera déduction faite de 1 € suite à la nouvelle législation. La différence (soit 6 €) sera prise en charge par la garantie complémentaire que vous aurez éventuellement souscrite auprès d'une mutuelle, qui vous les reversera.

2 Cette mutuelle complémentaire peut être celle de vos parents (si vous le souhaitez ou le pouvez), ou bien une garantie proposée par l'organisme mutualiste que vous aurez choisi. Mais quel que soit ce dernier, vous n'êtes pas obligé de souscrire cette garantie : votre remboursement « sécu » est indépendant de cette démarche. Toutefois, il est conseillé de prendre une garantie santé complémentaire pour pouvoir récupérer la partie de vos soins qui n'est pas prise en charge par la sécu.

3 Vous pouvez choisir la mutuelle X pour son remboursement « sécu », mais prendre une mutuelle complémentaire dans ce même organisme vous permettra de bénéficier d'un remboursement unique. Ainsi, les 21 € dépensés chez le médecin vous seront remboursés intégralement en une seule fois.



Ces organismes appelés communément mutuelles étudiantes ont bâti une gamme de garanties avec des prestations adaptées aux besoins des jeunes. Cela implique évidemment que le coût de ces garanties soit en rapport avec vos moyens… Nous vous encourageons à comparer votre couverture actuelle et celles proposées par les mutuelles étudiantes.
Très souvent, elles ont développé des accords dits de « tiers payant » : ils permettent à leurs adhérents d'être dispensés de payer une partie de certaines prestations ou produits (médicaments par exemple). À noter que certaines mutuelles parentales proposent une offre spécifique pour les jeunes majeurs et étudiants. Mais elles sont parfois inadaptées, ou à des prix prohibitifs…



Parce qu'elle m'avance jusqu'à 1000€ à 0 % pendant 3 mois(1)
Parce qu'elle m'OFFRE MA CARTE BANCAIRE pendant 1 an(2)
Parce qu'elle m'accompagne aussi dans ma vie étudiante
C ma banque
Parce qu'avec l'offre VIP je gagne en indépendance
Offre valable du 15 juin au 15 octobre 2009
(1) Autorisation de découvert d'une durée maximale de 3 mois. TEG fixe de 0% exclusivement réservé en cas de souscription de l'Eurocompte VIP 18-25 ans. Offre valable une seule fois pendant la durée de l'opération. L'Eurocompte VIP peut être souscrit seul. Sous réserve d'acceptation de votre dossier. Voir conditions en agence.
(2) Dans le cadre d'une première souscription à un Eurocompte VIP 18-25 ans hors options. Sous réserve d'agrément de votre demande. Au-delà de la première année, application du tarif en vigueur dans votre agence Crédit Mutuel. Les produits et services Eurocompte VIP peuvent être vendus séparément.
www.vip-creditmutuel.fr
Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
Confédération Nationale du Crédit Mutuel - 88/90 rue Cardinet - 75017 Paris - juin 2009 - interprété par Zazimuts